

I- CONDITIONS GENERALES DU COMPTE	
1.1 Conditions d'ouverture de compte	
1.1.1 Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	
1.1.1.1 Dépôt à terme société, ONG et Associations	Gratuit
1.1.1.2 Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instrument	N/A
1.1.1.3 Compte courant	Gratuit
1.1.1.4 Dépôts initiaux pour les ouvertures de comptes	Gratuit
1.1.1.5 Autres types de comptes	N/A
1.1.1.6 Assurance décès accidentel associé au compte courant	N/A
1.2 Conditions de Clôture de compte	
1.2.1 Dépôts à terme société, ONG et Associations	Gratuit
1.2.2 Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instrument	N/A
1.2.3 Compte courant (Société et Entreprise individuelle)	Gratuit
1.2.4 Lettre de clôture juridique	Gratuit
1.2.5 Autres types de clôture de comptes	Gratuit
II – SERVICES RATTACHÉS AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE	
2.1 Gestion de comptes	
2.1.1 Conditions débitrices et frais	TBB (taux actuel 5,56%) + 4 points
2.1.1.1 Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle	TBB
2.1.1.2 Commission de plus fort découvert	Sociétés et autres : 0,025% par mois, Minimum 5 000 + TAF.
2.1.1.3 Commission de mouvement au débit sur compte courant	Gratuit
2.1.1.5 Commission de dépassement sur compte autorisé	0,0125% min 5000 FCFA HT
2.1.1.6 Commission de dépassement sur compte non autorisé	10 000 FCFA + TAF/opéra
2.1.1.7 Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	5 000 FCFA/MOIS + TAF
2.1.1.8 Arrêté de compte	Gratuit
2.1.1.9 Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	Gratuit
2.1.1.10 Relevés de compte	
2.1.1.11 Mensuel	Transmission par courriel (e-mail) : sans frais.
2.1.1.12 A la demande (mois en cours)	Mois finissant : sans frais si demande effectuée au plus tard le 10 du mois
2.1.2.3 Autre période (tarif par mois)	500 FCFA + TAF/page
2.1.5 Attestations bancaires	
2.1.5.1 Attestation de solde	30 000 FCFA + TAF
2.1.5.2 Attestation de non engagement	50 000 FCFA + TAF
2.1.5.3 Attestation d'engagement	60 000 FCFA + TAF
2.1.5.4 Attestation de Virement (AVI)	35 000 + TAF
2.1.5.5 Attestation de Clôture de compte	30 000 + TAF
2.1.5.6 Attestation de dépôt de capital / augmentation de capital	30 000 + TAF
2.1.5.7 Attestation de Capacité Financière	50 000 + TAF
2.1.6 Autres types d'attestations bancaires	15 000 FCFA + TAF
2.1.7 Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	Gratuit
2.1.8 Frais pour procuration	
2.1.8.1 Conditions créditrices	
2.1.8.1 Produits d'épargne	
2.1.8.1.1 Autres dépôts	(Voir condition AT au 1.1.1.1)
2.1.8.5 Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et comptes à terme	2,25% (5 millions - 10 millions), minimum 3 mois, maximum 12 mois 10 millions et plus : Taux négociable en fonction du montant et de la durée
2.1.8.6 Autres types de conditions créditrices	NEGOCIABLE
2.2 Moyens de paiement	
2.2.1 Chèques	
2.2.1.1 Délivrance de chèque	
2.2.1.1.1 Chèques barrés non endossables	Gratuit
2.2.1.1.2 Chèques non barrés/vignette	2 500F CFA - 5 000F CFA
2.2.1.1.3 Lettre-chèques	Frais négociables
2.2.1.1.4 Chèques de guichet sur place	5 500F CFA
2.2.1.1.5 Chèques de banque UEMOA	0,1% minimum 5 000 FCFA + TAF max 25 000 FCFA + TAF
2.2.1.1.6 Chèques de banque sur compte en devises(minimum et maximum)	N/A
2.2.1.3 Certification de chèque	0,1% min 5 000 FCFA + TAF max 25 000 FCFA + TAF
2.2.1.4 Frais pour annulation de chèque de banque	2500 FCFA+TAF
2.2.1.5 Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	2500/chéquier max 4 feuilles ou 10 000 HT/carnet
2.2.1.6 Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	N/A
2.2.1.7 Frais de destruction de chéquier	N/A
2.2.1.8 Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	N/A
2.2.1.9 Forfait chèque impayé < à Montant X FCFA(montant à préciser)	N/A
2.2.1.10 Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)	Gratuit
2.2.1.11 Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)	Frais de Port
2.2.1.12 Frais sur chèques impayés	10.000 FCFA + TAF
2.2.1.13 Assurance perte et vol des moyens de paiement	N/A
2.2.1.14 Encaissement de chèques	N/A
2.2.1.14.1 Encaissement de chèques dans l'UEMOA	Gratuit
2.2.1.14.2 Encaissement de chèques hors UEMOA	0,25% min 10 000 FCFA + TAF
2.2.2 Cartes bancaires	
2.2.2.1 Renouvellement/Cotisation annuelle	N/A
2.2.2.1.2 Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)	N/A
2.2.2.1.2.1 Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banque (GAB) de la banque du client	N/A
2.2.2.1.2.2 Consultation de solde aux Guichets Automatiques de Banque de la banque du client	N/A
2.2.2.1.2.3 Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banque (GAB) des confères de la zone UEMOA	N/A
2.2.2.1.2.4 Consultation de solde	N/A
2.2.2.1.2.5 Mini relevé	N/A
2.2.2.1.2.5.1 Frais de gestion mensuels	N/A
2.2.2.1.2.6 Frais annuels	N/A
2.2.2.1.4 Carte interbancaire internationale (avec VISA, MASTERCARD, etc.)	N/A
2.2.2.2 Délivrance de carte additionnelle (à décliner par type)	N/A
2.2.2.3 Confection de carte en urgence	N/A
2.2.2.4 Frais de reconnection de carte (sauf défautuosité)	N/A
2.2.2.5 Réédition du code confidentiel	N/A
2.2.2.6 Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	N/A
2.2.2.7 Opposition carte	N/A
2.2.2.7.1 Par le client : perte ou vol	N/A
2.2.2.7.2 Par la banque : usage abusif (Société)	N/A
2.2.2.8 Frais de non restitution de carte en opposition /usage abusif	N/A
2.2.2.9 Modification de contrat (carte, plafond, ...)	N/A
2.2.2.10 Expédition à domicile : frais d'envoi minimum	N/A
2.2.2.11 Ouverture de dossier de fraude	N/A
2.2.2.12 Frais de gestion des cartes (à décliner par type de carte)	N/A
2.2.2.13 Prestations Services monétiques (consultation/édition de solde ; consultation/édition de solde d'historique)	N/A
2.2.2.13.1 Retrait d'espèces dans les Distributeurs Automatiques de Billets (DAB)	N/A
2.2.2.13.1.1 * Distributeurs Automatiques de Billets de la banque du client	N/A
2.2.2.13.1.2 * Distributeurs Automatiques de Billets autres banques	N/A
2.2.2.13.1.3 * Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) dans la zone UEMOA (GIM UEMOA)	N/A
2.2.2.13.1.4 * Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) Hors zone UEMOA	N/A
2.2.2.13.2 Services accessibles via les Guichets Automatiques de Banques / Distributeurs Automatiques de Billets	N/A

2.2.2.13.2.1	* consultation/édition de solde dans la banque du client	N/A
2.2.2.13.2.3	* consultation/édition d'historique de solde	N/A
2.2.2.14	Palements	N/A
2.2.2.14.1	* Dans la zone UEMOA	N/A
2.2.2.14.2	* Hors zone UEMOA	N/A
2.2.3	Virements et Prélèvements	
2.2.3.1	Virements	
2.2.3.1.2	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	Sans frais
2.2.3.1.3	Virement sur place vers un ties (STAR-UEMOA)	5,000 FCFA + TAF
2.2.3.1.4	Virement entre agences en faveur d'un tiers	Sans frais
2.2.3.1.5	Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)	25 000 FCFA+ TAF
2.2.3.1.6	Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux	Gratuit
2.2.3.1.7	Mise en place de Virement Permanent local ou autre	Gratuit
2.2.3.1.7.1	* Ouverture de dossier	Sans frais
2.2.3.1.8	Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission)	Gratuit
2.2.3.1.9	Mise à disposition de fonds	1/1000 min 5000; max 25 000 FCFA HT. Emission à la charge du donneur d'ordre
2.2.3.2	Prélèvements	
2.2.3.2.1	Mise en place de l'autorisation de prélèvement	
2.2.3.2.1.1	* Ouverture de dossier	Gratuit
2.2.3.2.1.2	* Exécution de l'opération	Vers un compte interne Gratuit Vers un compte interne autre banque de la place ou UEMOA: par SICA pour m,RTGS pour m 2500 FCFA HT /opéra Télépaiement des Impôts/GUCE et divers 2500 FCFA HT/opéra
2.2.3.2.2	Frais d'opposition sur avis de prélèvement	Gratuit
2.2.3.2.3	Emission de prélèvement par une entreprise	Gratuit
2.2.3.2.4	Palement d'un prélèvement	2500 CFA HT/ Opéra banque, gratuti si interne
2.2.3.2.6	Frais de prélèvement impayé (sans provision)	500 CFA HT / par opération
2.2.3.2.7	Rejet de prélèvement à l'initiative du client	Gratuit
2.2.3.2.8	Effets de commerce	
2.2.3.2.8.1	Frais sur paiement d'effets	Gratuit
2.2.3.2.8.2	Frais d'encaissement sur effets	Gratuit
2.2.3.2.8.3	Commission de bordereau	Gratuit
2.2.3.2.8.4	Commission d'endos	Gratuit
2.2.3.2.9	Intérêt	Variable
2.2.3.2.10	Port de lettre	Variable selon le poids de la lettre et la destination
2.2.3.2.11	Frais fixe	
2.2.3.2.12	Frais de protêt	10 000 FCFA + TAF
2.2.3.2.13	Frais de prorogation d'échéance	Variable
2.2.3.2.14	Autres effets de commerce	
III	SERVICES BANCAIRES	
3.1	Dates de valeurs appliquées	
3.1.1	Virements regus	J
3.1.2	Remise de chèque	Crédit au plus tard le 1er jour ouvré suivant celui de l'encaissement pour les remises internes J+2 pour les confrères
3.1.3	Remise d'effets à l'escompte	J+1 pour les remises internes et J+2 pour les confrères!
3.1.4	Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèques	J : Virement émis J-1 : domicilia/effet J-1 : Paiement de chèque
3.1.5	Versement et retrait d'espèce	J
3.1.6	Livrets d'épargne	Par quinzaine
3.2	Frais liés aux services bancaires	
3.2.1	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit
3.2.2	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Gratuit
3.2.3	Emission chèque de banque en FCFA	0,1% min 5 000 FCFA + TAF max 25 000 FCFA + TAF
3.2.4	Emission chèque de banque en autres devises	
3.2.5	Rejet de chèque	10 000 FCFA + TAF
3.2.6	Demande d'opposition	1 000 FCFA + TAF/Vigne TAF
3.2.7	Frais de saisie d'attribution, Avis à Tiers Détenteur (ATD), Saisie-arrest	20 000 FC FA + TAF
3.2.8	Protêt	10 000 FC FA + TAF
3.2.9	Frais de circularisation (confirmation de vente)	50 000 FC FA + TAF avec possibilité de modification
3.2.10	Changement de signature	Gratuit
3.2.11	Modification d'intitulé de compte	Gratuit
3.2.12	Changement d'adresse	Gratuit
3.2.13	Changement de garde de titre	N/A
3.2.14	Frais de nantisement	N/A
3.2.15	Frais de reclassement	N/A
3.2.16	Autres types de services bancaires	Variable
IV	SERVICES BANQUE A DISTANCE	
4.1	Avis de débit et de crédit par voie électronique	Gratuit
4.2	Banque en ligne	Gratuit
4.3	Virement électronique vers un autre établissement bancaire	Interne (2 000 000J) : 0 Autres banques locales (2 000 000J) : 5 000 TTC Maximum 10 000 000/semaine Autres banques UEMOA (2 000 000J) : 33 400 TTC Maximum 10 000 000/semaine Hors UEMOA : (500 000J) : 0,5% Min 15 000 + TAF Commission de Change - Libre - THU Min. SWIFT : 15 000F + TVA Maximum : 2 500 000/semaine
4.4	Services SMS	
4.4.5	Banque par téléphone	Néant
4.5	Services SMS	Néant
4.6	Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet et internet mobile (seuls les coûts sont à la charge du client)	Gratuit
4.7	Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne)	N/A
4.8		
V	GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT	
5.1	Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	Gratuit
5.2	Frais de mainlevée d'opposition Banque Centrale	Gratuit
5.3	Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	Gratuit
5.4	Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	FRAIS DE PORT
5.5	Lettre de déclaration à la CIP	Gratuit
5.6	Lettre d'information préalable au rejet de chèque sans provision	0
5.7	Forfait chèque impayé < à Montant X FCFA (montant à préciser)	FRAIS DE PORT
5.8	Certificat de non-paiement	Gratuit
5.9	Autres types de frais de gestion des incidents de paiement	lettre d'injonction émetteur 5 000 FCFA + TAF. Récidive 15 000 FCFA +TAF
VI -	OPERATIONS SUR TITRES	
6.1	Frais de tenue et de gestion (prélèvement annuel)	N/A
6.2	Achat et vente de valeurs mobilières (actions et obligations)	N/A

6.3	Epargne salariale (Plan Epargne Entreprise)	N/A
6.4	Souscription de bons de caisse émis par la banque (gratuit)	N/A
6.5	Relevé mensuel	N/A
6.6	Relevé de titres à la demande	N/A
6.7	Relevé de titres à la demande	N/A
VII -	OPERATIONS DE CHANGE	
7.1	Achat et vente de billets de banque (commission manipulation achat et vente)	Achat Euro : sans frais. Vente Euro : 2% + TAF. Achat/Vente USD : suivant cours du jour Achat autres devises: Achat: 1% + TAF
7.2	Achat et vente de chèques de voyage en Euro (commission à prévoir)	N/A
7.3	Achat et vente de chèques de voyage en autres devises cotées (commissions à prévoir)	N/A
7.4	Autres types d'opération de change	Variable
VIII	OPERATIONS DE CREDIT	
8.1	Crédit de trésorerie (taux d'intérêt à déterminer par rapport au TBB2 + Marge)	} 9% + TAF
8.1.1	Découvert en compte convenu et formalisé (MTD+Marge)	
8.1.2	Découvert en compte convenu et non formalisé (MTD+Marge)	
8.1.3	crédits à court terme (MDT+Marge)	
8.1.4	Autres crédits à court terme (MTD+Marge)	
8.2	Autres crédits à moyen et long termes (MTD+Marge)	
8.3	Crédit-bail	
8.3.1	Mobilier	N/A
8.3.2	Immobilier	N/A
8.4	Financement en devises	N/A
8.4	Crédit de mobilisation de créances nées sur l'étranger	NEGOCIABLE
8.4.1	Autres financements en devises	N/A
8.4.2	Escompte d'effets de commerce (par type d'effet)	
8.4.3	Facilités de caisse et avances (types à définir)	* Avances sur marchés nan TBB + 4 points + com de bordereau "Avances sur décomptes cerés TBB + 3 points +TAF + com de MEP Dépassement sur découvert autorisé Taux de déc. + 3 points Débit par dépassement ponctuel: Négociable, min 10000 FCFA HT
8.4.4	Prêt de consolidation de découvert	TBB + 4 points + TAF
8.4.5	Autres types de crédits de trésorerie	TBB + 4 points + TAF
8.4.6		Catégorie : A type de signature : Signature Etat Entité : Sociétés publics, démembrements de l'Etat, portage de projets publics par des entreprises privées avec la garantie autonome de l'Etat/actes de substitution Taux d'intérêt : 7% - 7,25% pour les CCT 7,25% - 7,5% pour les CMT Catégorie : B type de signature : Signature Sociétés multinationales et régionales Entité : Grandes entreprises d'envergure internationale Taux d'intérêt : 7,50% - 8,25% pour les CCT 7,5% - 8,75% pour les CMT Catégorie : C type de signature : Signatures Sociétés privées locales Entité : Grandes entreprises locales et entreprises régionales de moindre envergure Taux d'intérêt : 7,75% - 8,75% pour les CCT 8,0%-9,0% pour les CMT
8.4.7		Engagement par signature : Caution de soumission Frais de dossier : 0,25% - 0,50% flat HT Commission d'engagement : 1% - 2% p a HT (Le choix du taux est fonction de la qualité du client)
	Caution sur marchés	Engagement par signature : Caution d'avance de démarrage Caution de bonne exécution Caution de retenue de garantie Caution fiscale Caution douanière Caution d'entrepôt Frais de dossier : 0,25% - 0,50% flat HT Commission d'engagement : 1% - 2% p a HT (Le choix du taux est fonction de la qualité du client)
8.4.8	Aval de traites	Commission d'engag. : 3% l'an PTI + TAF; Commission de MEP 1% flat, Min 50 000 FCFA + TAF
8.4.9	Opérations connexes aux opérations de crédits	
8.4.10	Mainlevée hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)	50 000 FCFA HT FLAT
8.4.11	Avenant sur contrat prêt	Gratuit
8.4.12	Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)	
8.4.13	Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	Gratuit
8.4.14	Autres modifications nécessitant Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle une rédaction d'acte	Gratuit
8.4.15	Demande de décompte	N/A
8.4.16	Demande d'édition de tableau d'amortissement	Gratuit
8.4.17	Frais d'échéance impayée (selon périodicité)	2% + TAF + taux de crédit
8.4.18	Commission d'engagement	0,5% l'an PTI+ TAF (engagement direct)
8.4.19	Commission de Mainlevée sur Cautions (exceptée les cautions de soumission)	25 000F CFA + TAF
8.4.20	Commission de restructuration/report d'échéance de prêt	0,25% - 0,50%
8.4.21		Dossiers faits en solo Commission d'étude de dossier de crédit : 0,50% - 0,75% Flat HT Commission de mise en place : 0,25% - 0,50% Flat HT Dossiers syndiqués Commission d'arrangement : 0,25% - 0,50% Flat HT Commission de banque agent : 0,25% - 0,50% Flat HT Commission de participation : 0,50% - 0,75% Flat HT
	Autres commissions	
8.4.22	Frais d'études des dossiers de prêt	1% + TAF, Min variable
8.4.23	Frais et commissions d'escompte	0,5% + TAF, Min 25.000 FCFA
8.4.24	Cautions et avais	Variable
IX	OPERATIONS AVEC L'ETRANGER	
9.1	Encaissement chèque et effet en devises	
9.1.1	Euro	
9.1.1.1	Commission prorogation – commission rapatriement	N/A
9.1.1.2	Commission d'encaissement	0.25 % min 10 000 FCFA + TAF
9.1.1.3	Frais d'envoi	Variable selon le poids de la lettre et/de la destin. ation Minimum 50 000
9.1.1.4	Frais d'impayés	0,1% - Minimum 10 000 FCFA+TAF+ Frais de
9.2	Provisions pour retour de chèques sur effets impayés	0,1% - Minimum 20 000 FCFA + TAF, Maximum 40 000 FCFA + TAF + frais de correspondant
9.2.1	Provision pour retour de chèque impayé	0,1% - Minimum 20 000 F CFA + TAF + frais de correspondant

9.2.2	Avis de sort/SWIFT	15000 FCFA + TVA
9.2.3	Autres devises	
9.2.4	Commission de change 0,5%	Négociable suivant cours du marché
9.2.5	Commission d'encaissement 0,15% minimum	0,25%-Minimum 20 000 FCFA + TAF
9.2.6	Frais d'envoi	
9.2.7	Avis de sort/SWIFT	15000 FCFA + TVA
9.3	Provision pour retour de chèque impayé	0,1% - Minimum 20 000 F CFA + TAF + frais de correspondant
9.3.1	Emission de chèques et effets en devises	N/A
9.3.1.1	Euro	
9.3.1.2	Frais de dossier	N/A
9.4	Commission de transfert en devise	0,25% - 0,50%
9.4.1	Taxe	
9.4.2	Frais swift	15 000 + TVA
9.4.3	Frais liés à l'autorisation de change	
9.4.4	Autres types d'opérations avec l'étranger	
9.4.5	Encaissement chèques et effets libes reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA	
9.4.6	Chèques reçus par la compensation égionale	Gratuit
9.4.7	Frais d'encaissement	Gratuit
9.4.8	Frais de manipulation	Gratuit
9.4.9	Frais de Swift	15 000 + TVA
9.4.10.	Frais de port de lettre	Variable selon le poids de la lettre et de la destination
9.4.11	Frais sur chèque en souffrance	N/A
9.4.12	Frais fixe d'impayés	0,3% min 15 000 FCFA + TAF
9.5	Transferts	
9.5.1	Transferts zone UEMOA	Transferts hors place (intra UEMOA): Commission de transfert: 25 000 FCFA + TAF; Frais RTGS : 5 000 FCFA + TVA
9.5.2	Transferts hors zone UEMOA	Transferts hors place (Zone EUROPE, Afrique hors UEMOA) Commission sur transfert: 0,5% - Min 15 000 FCFA + TAF; Commission de change: Libre; THU; SWIFT: 10 000 FCFA + TVA
9.5.2.1	Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT avec change en autres devises)	Commission sur transfert: 0,5% - Min 15 000 FCFA + TAF; Commission de change: Libre; THU; SWIFT: 10 000 FCFA + TVA
9.5.2.2	Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT sans change)	Commission sur transfert: 0,5% - Min 15 000 FCFA + TAF; THU; SWIFT: 10 000 FCFA + TVA
9.5.3	Autres types de transferts	Commission sur transfert: 0,5% - Min 15 000 FCFA + TAF; Commission de change: Libre; THU; SWIFT: 10 000 FCFA + TVA
9.5.4	Opérations documentaires	
9.5.4.1	Remise documentaire import	Frais de dossier : 10 000 FCFA + TAF Commission de domiciliation : 25 000 FCFA + TAF; Commissions d'acceptation : 20 000 FCFA + TAF; Commissions de paiement : 0,5% - Minimum 20 000 FCFA + TAF Commission d'encaissement - Client : 0,25% - Minimum 15 000 FCFA + TAF Commission de change - Libre - Swift : 15 000 CFA + TVA Commission de prorogation : 25 000 FCFA + TAF Commission de renvoi des documents au redant : commission d'envoi + commission d'arriviation (voir ci-dessous) Swift : 15 000 CFA + TVA + THU Commission de souffrance (documents REMOCC et effets en souffrance) : 1% - Minimum 20 000 FCFA + TAF, si documents en souffrance pendant plus de 3 mois Commission d'annulation : 0,3% - Minimum 25 000 FCFA + TAF
9.5.4.2	Remise documentaire export	Frais de dossier : 25 000 FCFA + TAF Commission de domiciliation : 25 000 FCFA + TAF; Commission d'encaissement : 0,25% - Minimum 25 000 FCFA + TAF - Frais DHL SWIFT : 15 000 FCFA + TVA Commission d'arrangement : 20 000 FCFA SWIFT : 15 000 FCFA + TVA
9.5.5	Crédit documentaire import	
9.5.6	Ouverture de credoc	Frais de dossier : 50 000 FCFA + TAF Commissions d'ouverture : 0,30% l'an PTI. Minimum 15 000 FCFA + TAF SWIFT : 15 000 FCFA + TVA
9.5.6.1	Utilisation du credoc	Commission utilisation / Acceptation 0,30% l'an PTI. Minimum 25 000 FCFA + TAF
9.5.6.2	Modification du credoc	Commission de modification : Simple : 10 000 FCFA + SWIFT : 15 000 F CFA + TVA Avec reçu portant sur le montant : 0,30% Minimum 15 000 FCFA + SWIFT : 15 000 FCFA + TVA Avec reçu portant sur la validité : 0,5% l'an PTI. Minimum 15 000F CFA + SWIFT : 15 000 FCFA + TVA Commission d'annulation : 0,10% - Minimum 20 000 FCFA + TAF TAF Swift 15 000F CFA + TVA Commission de transaction (commission de transfert et commission de change pour autres devises) : 0,5% - Minimum 15 000 FCFA + TAF SWIFT : 15 000 FCFA + TVA + THU
9.5.7	Crédit documentaire export	Frais de dossier : 15 000 FCFA + TAF Commission deSwift : 15 000 F CFA + TVA Avec reçu portant sur le montant : 0,30% Minimum 15 000 FCFA + SWIFT : 15 000 FCFA + TVA Avec reçu portant sur la validité : 0,5% l'an PTI. Minimum 15 000F CFA + SWIFT : 15 000 FCFA + TVA Commission de transaction (commission de transfert et commission de change pour autres devises) : 0,5% - Minimum 15 000 FCFA + TAF SWIFT : 15 000 FCFA + TVA + THU Commission de modification simple : 10 000 FCFA + TAF Commission de modification simple